AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Nancy Grands Territoires

Ventilation

Simple ou double flux

ALEC - MAJ : 28 NOVEMBRE 2023

- Raison sociale de l'entreprise (nom)
- Adresse de l'entreprise
- Coordonnées (tél. et mail) de l'entreprise
- Activité de l'entreprise
- SIRET / SIREN
- Mention RCS suivie du nom de la ville où se situe le greffe de l'immatriculation
- Lieu du siège social
- Si c'est une société, sa nature et le montant de son capital
- Certification(s) RGE / Qualifications et domaines (Qualibat, Qualit'EnR ou équivalent)

- Nom et prénom ou raison sociale du client
- Adresse du client
- Lieu d'exécution des travaux

- Mention « devis » et sa référence
- Date de rédaction du devis
- Date de visite pour établissement du devis
- Date de début des travaux

Installation d'une ventilation mécanique	Prix unitaire	Quantité	Prix HT	TVA
VMC Simple flux hygroréglable ou VM basse pression • Type A ou B • Référence avis technique et date de validité • Type de caisson : standard, basse consommation ou basse pression • Marque et modèle du caisson, des bouches d'extraction et d'entrées d'air En logement individuel : • Classe d'efficacité énergétique : ≥ B selon règlement européen n°1254/2014 • Puissance électrique absorbée pondérée : ≤ 15 WThC • Surface habitable du logement En collectif : • Nombre de logements desservis : • Puissance électrique asborbée pondérée : ≤ 0,25 WThC / (m^3/h) standard • Puissance électrique asborbée pondérée : ≤ 0,10 WThC / (m^3/h) basse consommation • Puissance électrique asborbée pondérée : ≤ 0,12 WThC / (m^3/h) basse pression	Fourniture	Nombre		10 ou 5,5
VMC double flux • Type : autoréglable ou modulée • Marque et modèle du caisson et des bouches d'extraction En logement individuel : • Classe d'efficacité énergétique : ≥ A selon règlement européen n°1254/2014 • Efficacité thermique de l'échangeur : ≥ 85% selon norme NF EN 13 141-7, NF EN 205 ou toute autre méthode équivalente • Surface habitable du logement En collectif : • Nombre de logements desservis : • Efficacité de l'échangeur statique : ≥ 75% selon norme NF EN 308 ou NF EN 51-763	Fourniture	Nombre		
Pose de l'ensemble	Pose	Heures / forfait		

Date de validité de l'offre (3 mois à compter de l'établissement du présent devis)

Délai d'intervention (7 jours minimum après la signature du devis)

En orange : mentions obligatoires pour l'obtention des aides financières

Lieu, date et signature du client
+ mention « devis reçu avant l'exécution des travaux, lu et accepté »
+ mention optionnelle « Reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions générales figurant au verso/ci-jointes ».

Total HT
Le ou les taux de TVA
Somme à payer TTC

Conditions de paiement :
30% d'acompte à la commande, 60% au prorata de l'avancement du chantier, 10% à l'achèvement des travaux.

Lieu, date et signature de l'entreprise
+ mention « lu et approuvé »

L'assurance Professionnelle / Le nom et adresse de l'assureur / Couverture géographique du client / Forme juridique – Capital social – Numéro d'immatriculation – TVA intracommunautaire Coordonnées et modalités de recours à un médiateur de la consommation (pour les clients particuliers).

10 Promenade Émilie du Châtelet 54000 NANCY - 03.83.37.25.87 - info@alec-nancy.fr

IMPORTANT : Ce document a été établi selon nos analyses et interprétations des Bulletins Officiels sur les taux de TVA réduits et les travaux induits. Ce document est informatif et n'a donc aucune valeur juridique et réglementaire. Pour aller plus loin, il convient de se renseigner auprès de l'administration fiscale. Sources : BOI-TVA-LIQ-30-20-90-20-20140923 ; BOI-TVA-IMM-10-10-10-20-20140923 ; BOI-TVA-LIQ-30-20-90-30-20140919.